Communauté de communes Mellois en Poitou

Compte-rendu

Objet de la réunion-atelier : Élaboration du PLUi-H – Concertation avec les acteurs du territoire [Préservation et mise en valeur du patrimoine bâti et paysager]

27 novembre 2023

1. Objet et déroulé de la séance

L'objectif de la réunion est d'échanger avec les acteurs du monde associatif, afin de connaitre leurs attentes, projets, moyens d'action contribuant à la construction du futur Plan Local d'Urbanisme Intercommunal - Habitat.

1. Tour de table et introduction par Sylvain GRIFFAULT

2. Présentation par Nadir GHASSOUL, chargé de la concertation PLUi-H à Mellois en Poitou, de la procédure d'élaboration du PLUi-H et du volet patrimoine du diagnostic du PLUi-H.

3. Échanges autour de la question de la préservation et de la mise en valeur du patrimoine bâti et paysager de Mellois en Poitou, en lien avec les moyens d'action identifiés dans le PLUi-H.

4. Atelier interactif.

2. Présents

ELUS :

M. Sylvain GRIFFAULT – Vice-président en charge de l'urbanisme, de l'aménagement et de l'habitat

SERVICES :

Mme. Caroline GUIGONNET – Directrice de l'Aménagement et de l'Habitat

Mme. Patricia VAURY – Chargée de mission habitat

M. Nadir GHASSOUL – Chargé de mission concertation

ACTEURS DE LA PRÉSERVATION DU PATRIMOINE :

Mme.Sylvie BAPTISTE – Adjointe au maire de La Mothe-Saint-Héray – Chargée de la culture.

Mme Sonia BARON – DDT – Service valorisation/protection du patrimoine bâti.

Mme Nathalie GAILLARD – Cheffe de projet Pays d'Art et d'Histoire – Mellois en Poitou.

Mathieu OHLMANN – Encadrant chantiers participatifs – Maison Broche - Lusseray.

Mme Suzette FAVREAU – Inventoriste - Association de Sauvegarde des Cimetières Familiaux Protestants.

Mme Annie BOINOT – Section Histoire Locale – Aigondigné.

Mme Aude BARANGER – Musée du Poitou Protestant.

Mme Odile THELLIER – Les Amis du Moulin de Germain - Maire de Saint-Coutant.

Mme Roselyne DUMORTIER - Association de Sauvegarde des Cimetières Familiaux Protestants.

M. Marc DEJOUD – Maison Broche – Lusseray.

M. Peire MARTINEZ – Association Village de Montaillon.

3. Synthèse des échanges

A la suite de la présentation :

Le présent compte-rendu fait part des principaux échanges ayant eu lieu à la suite de la présentation. Il est indissociable du support de présentation

Une participante souligne son intérêt pour la partie élaboration du PLUi-H de la présentation et l'importance de cerner ce processus pour pouvoir participer à la réflexion autour de ce projet.

Un participant rappelle la nécessité de préserver un équilibre dans le développement des communes de la frange nord du territoire notamment celles sous l'influence du pole niortais ou celui de Poitiers. Monsieur GRIFFAULT rappelle qu'un schéma des Zones d'Activités Économiques a été adopté dans ce sens et explique les équilibres qui ont été maintenus.

Le même participant aborde la problématique de non-respect du règlement d'urbanisme en vigueur par les particuliers lors de travaux sur l'aspect extérieur de maisons et cite un exemple dans le village de Montaillon. Il évoque aussi la fusion des communes qui pourrait leur faire perdre leur identité. Monsieur GRIFFAULT rappelle l'enjeu d'un règlement d'urbanisme unifié qui va être travaillé dans le futur PLUi-H et explique que la fusion des communes relève plus de la procédure administrative pour mutualiser les moyens de gestion.

Une intervenante rappelle l'importance de répertorier et de protéger le patrimoine de Mellois en Poitou dans son entièreté dans le futur PLUi-H (elle cite l'exemple de l'école Jacques Prévert de Melle qui constitue un modèle des écoles à classes ouvertes apparu dans les années 50), ce qui contribuera selon elle à affirmer l'identité à du territoire.

Un participant évoque l'importance des grands panneaux présents sur le territoire qui invite à la découverte du patrimoine de tout le territoire et non pas seulement celui d'une commune, on devrait avoir les deux panneaux, selon lui.

Un participant dit être propriétaire d'une maison riche en éléments du patrimoine de plusieurs siècles et demande comment être accompagné pour préserver et mettre en valeur ces éléments.

Mme GUIGONNET explique que le PLUi-H n'intervient que sur l'enveloppe extérieure des bâtiments et que le règlement du PLUi-H pourrait poser des règles pour les nouvelles constructions/nouveaux travaux afin de conserver l'harmonie et la cohérence avec l'existant.

Les membres de l'Association de Sauvegarde des Cimetières Familiaux Protestants présents ont pris la parole pour exposer la problématique de repérage et de préservation des tombes/petits cimetières protestants en particulier celles présentes sur des terrains privés. Elles insistent sur la nécessité de repérer leur présence sur les futures cartes du PLUi-H par précaution et pour information. Elles rappellent que leur association possède un inventaire considérable mais non-exhaustif.

Monsieur GRIFFAULT pose des questions sur l'entretien de ces tombes/petits cimetières et évoque le cas ou elles se trouvent sur des propriétés/biens sans maitre. Un membre de l'association répond en indiquant que l'association a déjà été amené à entretenir des sépultures et qu'elle le fait occasionnellement selon ses moyens et lorsque l'accès y est possible. Monsieur GRIFFAULT conclue en indiquant que la question sera étudiée, notamment en fonction de la transposabilité des données de l'association sur le logiciel cartographique utilisé pour PLUi-H.

L'atelier interactif :

Trois tables de trois groupes sont formées, sur chaque table se trouvait une question à laquelle le groupe présent autour a répondu sur des post-it. Après cinq minutes, chaque groupe est passé à la table/question suivante et a complété les réponses faites par le groupe précédent. A la fin, un volontaire de chaque table a restitué oralement toutes les réponses qui ont été apposées sur chacune des tables.

A la question quels sont vos besoins / attentes du PLUi-H ?

Les participants ont mis en avant la prise en comptes des cimetières familiaux protestants comme élément du petit patrimoine de Mellois en Poitou, ainsi que les haies, murets et contre-mur. Ils souhaitent que le PLUi-H puisse être aussi un outil de connaissance du territoire et de justice dans son développement. Autre attente forte : la conservation de l'existant, en ayant une connaissance suffisante des caractéristiques locales, tout en étant assez souple pour s'adapter à l'actuel, et permettre son évolution pour le garder vivant. Faciliter les changements de destination pour une meilleure réappropriation lorsque c'est possible.

A la question quel(s) apport(s) pensez-vous que votre structure/organisme peut apporter au projet PLUi-H ? :

Les participants proposent de mettre à disposition du projet leurs travaux respectifs déjà réalisé ou à venir : inventaire des tombes/cimetières protestants, projets portés par les groupements de communes COMET (création d'un parcours le long de la sèvre Niortaise), mener des partenariats pour des ateliers d'initiation/transmission des techniques du patrimoine ou encore, d'être en appui pour la vigilance sur des points patrimoniaux et le respect des règlements et zonages.

A la question votre collaboration avec la Mellois en Poitou sera une réussite si …

La prise en compte des idées issues de la concertation et la sauvegarde de l'identité patrimoniale historique du territoire sont les attentes fortes exprimées.